

ſans héritiers mâles, céda en 1352 le Royaume de Ruſſie audit Roi Caſimir, ſous la condition expreſſe qu'en cas que Caſimir auroit des héritiers mâles, ſon Fils ſeroit obligé de céder le Royaume de Ruſſie au Roi de Hongrie, moyennant la ſomme de 10000 florins de ce pays, que ce dernier ſeroit obligé de lui payer ; mais que, ſi le Roi Caſimir mourroit ſans héritiers mâles, le Royaume de Ruſſie, ainſi que la Pologne, en vertu du premier Traité, retourneroit à Louïs I. alors Roi de Hongrie. Caſimir étant décédé ſans héritiers mâles en 1370, Louïs I. monta au Trône de Pologne, & la Ruſſie retourna à la Couronne de Hongrie, en vertu de cette Convention. . . . En 1382 Hedwige, Fille cadette de Louïs I. & héritière de Pologne, mariée à Ladislas Jagellon, ſuccéda à ſon pere au Trône de Pologne & ôta la Ruſſie & la Volhynie à la Couronne de Hongrie, par la force des armes.

Il eſt vrai qu'Hedwige étoit, ainſi que ſa ſœur aînée, héritière légitime de ſon pere & avoit droit de lui ſuccéder ; mais rien n'autoriſoit du vivant de ſa ſœur ſes prétentions ſur des Provinces dépendantes de la Hongrie, & elle ne pouvoit ôter la Petite-Ruſſie & la Volhynie à cette Couronne, parce que c'étoit conformément à la volonté du Roi, & en vertu du droit d'aîneſſe, en uſage en Hongrie, que Marie avoit pris poſſeſſion des Etats & des Pays paternels ; & après ſa mort, arrivée en 1392, elle eut pour ſucceſſeur ſon Epoux Sigismond, déclaré héritier légitime par Louïs I. & reconnu pour tel, non-ſeulement par tous les Etats de cet Empire, mais même par la Reine Hedwige, en vertu d'un Traité fait en 1394, par lequel Sigismond céda à Ladislas Jagellon, Epoux d'Hedwige, ſes droits à la Couronne de Pologne ; droits qu'il auroit pû réclamer, parce que, du conſentement de Louïs I. ſon Beaupere & des Magnars Polonois, il avoit été déclaré ſon Succeſſeur, même en Pologne en 1382. . . . En 1385 la Reine Marie exerça le droit de Souveraineté dans la Petite Ruſſie, en faiſant donation de pluſieurs Terres, ſituées dans ce Royaume, à Jean de Pallugya, qu'elle fit mettre en poſſeſſion de ces Terres par Emeric Bebek ſon Stadhalter. Elle continua auſſi de garder le titre de Halicie, ou Galicie,